

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 18 (1938)  
**Heft:** 3

**Vorwort:** L'horlogerie suisse et le marché français : avant-propos  
**Autor:** Rais, Albert

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### AVANT-PROPOS

LA Chambre de Commerce Suisse en France, pour marquer le vingtième anniversaire de sa fondation, a eu l'excellente idée de publier une série de numéros spéciaux de la « Revue Economique Franco-Suisse » consacrés aux principales industries suisses.

Nous tenons en premier lieu à remercier bien chaleureusement ici la Chambre de Commerce, tant pour son initiative que pour la fructueuse activité qu'elle a déployée, pendant les vingt premières années de son existence, au service de l'exportation suisse. Elle a contribué à faciliter, dans de nombreux cas, la tâche des exportateurs suisses dans leurs efforts pour nouer et maintenir leurs relations commerciales avec notre grande voisine de l'Ouest. Il est à souhaiter que ces relations commerciales se développent toujours plus. Le grand courant des échanges économiques n'est-il pas aussi le véhicule des échanges culturels, littéraires, artistiques, si nombreux et si suivis entre la France et la Suisse?

Je tiens, en outre, à féliciter la Chambre de Commerce pour son initiative en ce qui concerne la publication de numéros spéciaux de sa « Revue ». Il sera ainsi possible de faire connaître aux milieux économiques français l'intérêt que représente pour eux la production industrielle suisse, dont les centres se trouvent à quelques heures seulement de chemin de fer de la capitale et des principales villes françaises.

Le présent numéro de la « Revue » est consacré à l'industrie horlogère suisse. Qu'il me soit permis à cette occasion, d'insister sur le fait que l'horlogerie suisse a, de tout temps, attaché une importance spéciale au marché français, avec lequel elle entretient des relations séculaires. Elle l'a bien prouvé, l'année dernière, par sa participation à l'Exposition de Paris, pour laquelle quantité de modèles nouveaux furent créés, qui suscitèrent l'admiration d'innombrables visiteurs.

Divers collaborateurs de la « Revue » exposeront, dans les articles qui vont suivre, ce qu'est l'industrie

horlogère suisse, aussi bien au point de vue technique et artistique qu'au point de vue économique et commercial; je sortirais donc du cadre qui m'a été fixé en entrant dans plus de détails sur ces différents sujets.

Je souhaite donc, pour terminer, que le présent numéro de la « Revue » rencontre un franc succès et qu'il atteigne pleinement son but de documentation et de propagande.

**Albert RAIS,**

Conseiller national,  
Président de la Chambre suisse de l'horlogerie

Pendule de Pierre Jaquet-Droz.

*Cliché du Journal Suisse d'Horlogerie*

